Cellule juridique

(Annexe n°4)

PROCURATION DE VOTE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANT.E.S DES ÉTUDIANT.E.S AU CONSEIL DE DEPARTEMENT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (DEFLE) DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

- SCRUTIN DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019 –

➢**Je soussigné(e) : …….**

▪ **né(e) le : …… à : …….……**

→ en ma qualité d'élu.e représentant les usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université Bordeaux Montaigne,

➢ **donne procuration à Mme – M (nom – prénom) :…….**

→ élu.e représentant les usagers à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université Bordeaux Montaigne,

➢ **pour voter en mes lieu et place lors de l'élection des représentants des représentants étudiants au conseil du DEFLE de l'Université Bordeaux Montaigne fixée à la date du 19 décembre 2019 (en séance de la CFVU du 19/12/2019 – 09H00)**

Fait à : **le :**

Signature:

☛ Le mandant doit remettre au mandataire une procuration *originale* (pas de photocopie), accompagnée de sa carte d'étudiant 2019/2020 [ou à défaut d'un exemplaire original de certificat de scolarité (2019/2020) accompagné d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire),
☛ Le mandataire doit présenter le jour du scrutin l'original de la procuration reçue du mandant ainsi qu'une copie de pièce justificative de l'identité du mandant.